



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scotia
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scot
B3J 1T3

Title - Sujet Automated Weather Station	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7707-196432/B	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W7707-19-6432	Date 2019-05-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-121-5879	
File No. - N° de dossier HAL-8-80065 (121)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-06-06	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Russell (HAL), Alex	Buyer Id - Id de l'acheteur hal121
Telephone No. - N° de téléphone (902) 401-8180 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 003 vise à indiquer ce qui suit :

L'invitation prend fin:

Supprimer : May 23, 2019

Remplacer par : juin 6, 2019

Questions and Reponses

Question 1

Le point 2. Contexte, annexe A, page 11, indique que la bouée « sera alimentée par un bloc embarqué d'accumulateurs au plomb à soupape de régulation (VRLA) de 12 volts ». La station météorologique pourra-t-elle utiliser cette alimentation ou faudra-t-il une alimentation distincte? Si une alimentation distincte est nécessaire, le Canada peut-il indiquer le nombre de jours en mode alimentation de secours (c.-à-d. taille du bloc d'accumulateurs)?

Réponse : Tout dépend de l'utilisation des accumulateurs par la station météorologique. Idéalement, la station devrait avoir sa propre alimentation. La période de fonctionnement minimale serait d'une semaine. Cette période peut varier un peu, selon ce que l'entreprise peut offrir.

Question 2

L'article 1, point 5.2 de la page 13, indique « Colonne de montage de capteurs avec quincaillerie ». Le Canada pourrait-il confirmer si cela signifie que les fixations pour les capteurs et l'enceinte seront fixées à la bouée? Par ailleurs, le Canada peut-il fournir un schéma? Ou, au minimum, le diamètre de la structure sur laquelle les capteurs et l'enceinte seront montés?

Réponse : Correct. Un schéma a déjà été fourni. Il est possible de monter la colonne de capteurs à plusieurs endroits sur la superstructure.

Question 3

L'article 8 GPS, à la page 12, indique qu'il faut une « précision de 0,001 degré ». Le produit que nous prévoyons d'offrir n'est pas décrit de cette façon, et il indique une valeur plus concrète de 15 m; la sortie de données resterait en degrés décimaux. Le Canada accepte-t-il cette spécification?

Réponse : Oui, le Canada acceptera cette spécification.

Question 4

Au point 2, annexe A, page 11, la dernière ligne indique comment communiquer avec la station météorologique au moyen d'un « port USB, port série ou télémétrie RF, par exemple par ondes cellulaires, par WiFi ou par Bluetooth ». Le Canada pourrait-il confirmer s'il faut seulement une seule des options précisées, ou s'il faut de multiples options? Le Canada pourrait-il indiquer la méthode de communication privilégiée?

Réponse : De multiples options seraient idéales, mais, un port réseau est l'option privilégiée (Ethernet).

Question 5

L'article 15, à la page 12, indique que l'enregistreur de données « doit être compatible avec la plage des fréquences radio au Canada et aux États-Unis (902 à 928 MHz) ». Le Canada pourrait-il confirmer que cette exigence a trait aux communications avec l'enregistreur de données? Ou l'enregistreur de données doit-il pouvoir fonctionner sans brouillage dans ces bandes RF?

Réponse : Un poste radio série haute vitesse à 900 MHz conçu pour fonctionner sans licence dans divers pays, incluant les États-Unis et le Canada. Un poste radio à spectre étalé et à sauts de fréquence de 902 à 928 MHz comportant une sortie à puissance d'émission configurable de 5 à 250 mW et un masquage de canal sélectionnable par logiciel pour améliorer l'immunité au brouillage RF. Ce poste radio peut être érigé, mais rapide, offre un moyen rentable de réseauter les enregistreurs de données.

Question 6

Une autre exigence de livraison sera-t-elle envisagée?

Réponse : La date de livraison est fixée à 90 jours suivant la date d'octroi du contrat.

Toutes les autres conditions demeurent inchangées.